



plans de construction contractuel ou pas

Par **lolosaby**, le **14/03/2012** à **17:28**

voilà je suis en quête de conseils, je construit ue maison individuelle avec un constructeur, les plans ont été fait et fournis par ce derniers

Voilà, dans 1 mois environ on doit receptionner notre maison et il y a un soucis avec la cave. les semelles ou pied ont été fait en surface donc nous avons autour de la cave un déport de 30 cm de large sur 30 de haut hors sur les plans ils devaient etre sous terre . nous en avons parler avec le constructeur , ce dernier nous a dis qu'avec les gens chipoteur et chiant y avait des soucis a ce faire avec le reste de la construction donc nous avons fermer notre bouche "pour l'instant" car nous avons peur ! de plus rien n'est comme on voulais la porte n'est pas celle commander "mais pas de preuve" une porte de service qui se transforme en porte vitré bref ce monsieur fait comme il veut ! Nous avons signé de plus une construction sur mesure ! voilà je sais que lors de la reception je peux me faire assister mais environ 1200 euros et ca je peux pas car nous sommes a 16000 euros en plus non budgete
merci a vous d'avance de jetter un ptit coup d'oeil a savoir si les plans sont contractuel ou pas ??

Cordialement
mme mandar